



COMMUNIQUE

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile communique :

Le mercredi 26 mai 2021, en exécution de la réquisition n°33/2021/TPI-AT/CAB-P de monsieur le procureur de la République près le tribunal de première instance de troisième classe de Blitta, en date du 25 mai 2021, les forces de défense et de sécurité ont conduit des opérations de contrôle de zone dans les localités Assoumakondji, Toulé1, Agbandi, Kaza kopé et leurs environs dans la préfecture de Blitta.

Ces opérations de prévention et de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la protection des personnes et des biens sur notre territoire face à la montée préoccupante de diverses menaces sécuritaires. Elles ont consisté en des actions de bouclages, de contrôles d'identité et de visites domiciliaires. Elles se sont déroulées sans incident et dans le respect scrupuleux des textes en vigueur.

Dans les secteurs visités, les opérations ont permis d'interpeller quarante-cinq (45) personnes et de saisir divers objets. Il s'agit notamment de cinquante-cinq (55) motos sans pièces afférentes, onze (11) fusils de chasse, six (06) pièges à gibiers, des armes blanches et des effets militaires.

Les personnes interpellées et les objets saisis sont confiés à la gendarmerie nationale pour identification et enquêtes approfondies.

Au titre des actions civilo-militaires, les forces de défense et de sécurité ont saisi l'occasion offerte par ces opérations pour distribuer quinze mille (15 000) litres d'eau potables aux populations.

Le ministre de la sécurité et de la protection civile remercie les populations des localités concernées pour leur compréhension et leur collaboration. Par ailleurs, il invite l'ensemble de la population togolaise à rester vigilante et à participer, en cas de besoin, aux côtés des forces de défense et de sécurité, à ces actions de prévention et de lutte contre la criminalité afin de préserver et de consolider la paix et la sécurité dans notre pays.

Fait à Lomé, le

Le Ministre



Général de Brigade Damehane YARK